Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE MANS - 7202 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 07/10/2024 - 6002 - 2024 B 00418 - 844 883 132 - LaboNext 2

Docusign Envelope ID: 971FBCDC-1AC3-4A0D-B6C6-056131C25C82

LABONEXT 2
Société par actions simplifiée
au capital de 1 755 084 euros
Siège social : Technoparc du Circuit des 24 Heures
Chemin aux Bœufs
72000 LE MANS
844 883 132 RCS LE MANS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-huit juin,
A 9 heures,

La société CERTANIA AquiCo-09 GmbH, société à responsabilité limitée de droit allemand, ayant son siège social Theatinerstrasse 14/I, c/o CERTANIA Holding Assemblée générale, 80333 München (Allemagne), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés auprès du Amtsgericht München sous le numéro HRB 283602, représentée par Monsieur Karsten XANDER,

Associé unique et Président de la société LABONEXT 2, (ci-après la « Société »)

Étant précisé que la société FCN, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée et a été préalablement informée des décisions devant être prises.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Président de la Société, la société CERTANIA AquiCo-09 GmbH a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes.

La société CERTANIA AquiCo-09 GmbH, Associé unique, a pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Décisions à prendre sur le renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

DS

Docusign Envelope ID: 971FBCDC-1AC3-4A0D-B6C6-056131C25C82

PREMIERE DÉCISION

[…]

QUATRIEME DÉCISION

Le mandat de la société FCN, Commissaire aux Comptes, arrivant à expiration, l'Associé unique décide :

- de nommer la société Rödl & Partner Com Audit, société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital de 1 026 000 euros, dont le siège social est fixé 24-26 rue de la Pépinière 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 445 292 949, représentée par Monsieur Ludovic DOS SANTOS, en qualité de Commissaire aux comptes, sous le régime de l'audit classique, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

- et prend acte qu'en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce, la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant.

CINQUIEME DÉCISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

CERTIFIE CONFORME PAR LE REPRESENTANT LEGAL
La société CERTANIA AquiCo-09 GmbH
Représentée par Monsieur Karsten XANDER

DocuSigned by:
Karsten Xander
0784357FB18C488...